

PERSONNES PRÉSENTES :

L'équipe enseignante : Mmes Spera (Directrice), Szymoniak (CPA), Chaumeil (CPB), Millet (CPC), Boucher (CE1A), Plamond (CE1B), Kobak (CE1/CE2), Boy (CE2A), Grossin (CE2C), Schneider (CE2C), Allard (CM1B), Haitaian (CM1C), Mangin (CM1/CM2), Ottaviani (CM2A), Daeron (CM2B)

Les associations de parents :

Pour la CAAPE : Mme Granjoux, Mme Wills, Mme Gasser-Coze, MmeTurini, M. Le Magourou, Mme Duclos, Mme Dubois, Mme Lacaille

Pour la FCPE : Mme Rodrigues, M. Aschard, M. Bonnaud, Mme Gouraud, Mme de Lacroix

Le représentant de la mairie : M. Paolo Antonio (Conseiller municipal) qui représente Mme Levavasseur

EXCUSEES :

Mme Alduc (psychologue scolaire), Mme Bergé (IEN), Mme Levavasseur (Maire adjointe aux affaires scolaires et périscolaires)

PROCES VERBAL :

1. Bilan de la réunion des CP

Le 11 juin les parents des futurs CP ont été conviés à une réunion d'information. Les parents sont venus en nombre. Les parents coordinateurs du pedibus sont intervenus. Une deuxième ligne est en train d'être mise en place.

Pour rappel le pedibus est géré par les parents qui conduisent les enfants à l'école le matin. Mme Coquet qui coordonnait le pedibus quitte l'école l'année prochaine car sa fille rentre au collège. Nous la remercions pour son action depuis plusieurs années. La relève est assurée et une deuxième ligne qui partirait de la pointe de Chaville est en train d'être mise en place.

2. Rentrée 2024 :

Date de la rentrée : lundi 2 septembre

Effectifs : Pour la rentrée 2024 : 331 élèves prévus, soit une moyenne de 25,5 élèves/classe

CP 73 (68)

CE1 67 (70)

CE2 68 (61)

CM1 62 (63)

CM2 61 (64)

La commission de dérogation a eu lieu avec les directrices, Madame l'Inspectrice, Mme Levavasseur et des représentants des associations le vendredi 7 juin. Monsieur le Maire a suivi l'avis de la commission mais il y aura probablement des demandes de recours. Cela va se jouer à 1 ou 2 élèves de CP.

3. Equipe enseignante

L'école reste avec 13 classes. Mme Boucher quitte l'école à notre grand regret pour de nouvelles aventures.

Mme Allard, Mme Schneider et Mme Daeron n'ont pas encore leur affectation.

La Directrice, Mme Spera ne sait pas encore si elle reste sur le poste de direction.

Une demande de Service civique a été faite. Nous sommes en attente de candidatures. Les missions du service civique sont très larges (coordination d'événements, aide des enseignants pour la mise en place d'activités, organisation des activités physiques quotidiennes pendant les temps de récréation...). Les parents demandent si la personne peut prendre une classe en charge : non, elle ne peut pas avoir de classe en responsabilité, seule avec les élèves.

4. Structure

A ce jour nous n'avons pas encore arrêté la structure. Il y aura probablement 1 ou 2 double-niveaux. L'équipe enseignante rappelle que c'est le conseil des maîtres de l'école qui décide des répartitions et de la structure, les parents n'ont pas à intervenir dans la répartition des classes. Nous faisons au mieux pour que chacun et chacune travaille dans de bonnes conditions. Les collègues de double-niveau cette année ont eu une année assez compliquée car elles se sont arrangées pour que chaque niveau puisse bénéficier au maximum des projets de leur niveau de classe, avec

parfois des journées morcelées. Les parents émettent parfois des souhaits d'être avec telle ou telle enseignante, c'est un critère qui peut être pris en compte mais qui n'est pas le plus important et surtout qui n'est pas garanti. Les listes de classe seront affichées le matin de la rentrée. Les parents seront informés par mail avant la rentrée de la classe dans laquelle leurs enfants seront scolarisés.

5. Accueil des nouveaux arrivants

Peu de nouveaux élèves à part les CP.

Les CP seront accueillis à 9h dans la cour avec leurs parents.

Un pot d'accueil est prévu le jeudi 26 septembre à 18h30. Les représentants des associations sont invités pour se présenter aux nouveaux parents de l'école.

6. Labellisation E3D

Cette année, grâce au travail et à l'implication des éco-délégués, nous avons obtenu la labellisation niveau 2. Nous avons organisé un apéritif lundi 17/06 pour les remercier de leur implication.

Les écoles élémentaires, maternelles et le collège de Chaville ont obtenu la labellisation de territoire car de plus en plus d'écoles ont obtenu le label.

L'obtention du niveau 3 passe par une plus grande communication vers l'extérieur (difficile sans ENT) ainsi que des partenariats et des échanges entre établissements.

Le label est obtenu pour une durée de 3 ans.

7. Evaluation d'école

Le pré-rapport nous a été envoyé et une restitution avec l'équipe des évaluateurs est prévue le 24 juin. Le rapport final avec les pistes de réflexion proposées vous sera présenté au 1^{er} conseil d'école de l'année 2024-2025.

D'ores et déjà le pré-rapport note un climat scolaire serein et des relations apaisées entre les membres de la communauté éducative.

8. Les nouveaux programmes de Cycle 2

De nouveaux programmes en mathématiques et en français ont été publiés. Beaucoup d'évolutions en mathématiques. Ce qui donne lieu à 6h de formation pour les professeurs (à la rentrée) pour la mise en place des nouveaux programmes. L'année prochaine verra sortir de nouveaux programmes pour le cycle 3.

9. PPMS et alerte incendie.

Un premier exercice « se mettre à l'abri » a eu lieu, organisé par la Direction Académique le 14 novembre. Il s'agit d'un exercice Risque majeur Fortes pluies et vents violents.

Le vendredi 24/11 un autre exercice a été programmé : alerte attentat/intrusion

Cet exercice a permis de faire remonter certains problèmes. La Mairie va procéder à des travaux concernant la mise en sécurité des élèves : harmonisation des carillons dans toutes les écoles, déclenchement de l'alerte intrusion grâce à des télécommandes. Un bouton de déclenchement va être installé dans le bureau de la Directrice.

Des hauts parleurs vont être ajoutés au rez-de-chaussée où on entend mal le carillon.

Les travaux auront lieu courant 2024 afin d'harmoniser les systèmes avec les autres écoles.

10. Budget et commandes

L'éternelle question des commandes revient chaque année. Au dernier conseil d'école nous avons demandé la possibilité d'assouplir les règles pour pouvoir commander certains produits non référencés. La Mairie devait nous apporter une réponse.

La réponse a été apportée cet après-midi en réunion de directeurs, il nous a été demandé de ne plus aborder cette question en conseil d'école. Il est possible qu'une réunion soit organisée pour revoir le contenu des articles référencés. Nous avons commandé et reçu un pack de hand-ball et 16 ballons de volley commandés grâce au budget investissement. L'école aimerait s'équiper peu à peu de matériel de sport.

Informatique : deux nouveaux ordinateurs vont être livrés. Il restera une classe à équiper pour remplacer un matériel vieillissant. Nous avons évoqué l'idée de donner aux maternelles des ordinateurs de notre chariot mobile. Cela a été

vu avec le service informatique. Le responsable du service informatique a répondu favorablement à notre demande de grader le meuble chariot mobile pour stocker en sécurité les Ipad.

Nous attendons la valise avec les 15 tablettes pour la rentrée.

Un papa demande à quoi servent les tablettes en classe : questionnaires de lecture, recherche documentaire, programmation/codage, exposés ou création de livres numériques sur l'application BookCreator... Le temps d'utilisation est réduit.

11. Point coopérative

La vente de casquettes a rapporté environ 350€. 190 casquettes ont été commandées. Nous sommes très déçus de la qualité des casquettes.

Le deuxième appel de coopérative a rapporté 2974 €, ce qui fait une moyenne de 9€ par élève.

12. LSU

Les livrets seront disponibles en ligne le 30 juin.

13. Communication et relations avec les familles / Charte des parents accompagnateurs

Un padlet a été mis en place cette année. Il est difficile de connaître la fréquentation car pas de statistiques.

Le système actuel est principalement basé sur les mails ce qui surcharge les boîtes mails de tout le monde et qui de plus est très impactant sur l'environnement.

La mise en place d'un ENT serait idéale pour pouvoir communiquer de manière plus fluide avec les parents. Visiblement ce n'est toujours pas prévu au budget l'année prochaine.

Une maman demande à quoi sert l'ENT : il permet de communiquer plus efficacement avec les familles, il permet de suivre les absences des élèves, les devoirs à faire à la maison...

Nous avons évoqué en début d'année la mise en place d'une charte des parents accompagnateurs. Elle n'a pas été mise en place cette année mais quelques incidents plus ou moins graves ayant émaillé les sorties, elle va être mise en place dès la rentrée prochaine. Elle va être étendue à toutes les écoles de Chaville (maternelles et élémentaires) à la rentrée.

Les enseignants soulignent que dans l'école il y a des parents extraordinaires qui se rendent toujours disponibles quelle que soit la sortie ou la météo pour accompagner les classes, parfois au pied levé. Dans la très grande majorité des cas les sorties se passent très bien et les parents accompagnateurs accomplissent leur mission avec beaucoup d'engagement. Nous les remercions.

En ce qui concerne les abords de l'école, nous rappelons que le parvis n'est pas un lieu adapté pour discuter du cas d'un élève. Les parents sont invités à prendre rendez-vous avec les enseignantes s'ils ont besoin. Pas de rendez-vous « sauvages » à 16h30 car souvent le ton monte et des paroles déplacées peuvent être prononcées. Le conseil des maîtres rappelle que les enseignants effectuent une mission de service public. La loi les protège en cas d'atteinte au respect dû à leur fonction. Chaque incident est répertorié dans une base « faits établissement » et les enseignants se réservent le droit de porter plainte.

14. Remplacement des professeurs absents

Le manque de remplaçants est un problème global qui touche toutes les académies et nous n'y avons pas échappé. Depuis le début de l'année nous avons eu l'équivalent de 24 journées de classe non remplacées. Les associations de parents devaient être reçues par notre députée Mme Lanlo pour évoquer ce problème.

La dissolution de l'Assemblée Nationale a entraîné la fin prématurée du mandat de Mme Lanlo. Elle n'a donc pas pu avoir lieu.

Les élèves sont répartis dans les classes. Les enseignants ne sont pas obligés de fournir du travail, si elles le font c'est pour préserver la continuité pédagogique et nous les remercions.

15. Accompagnement des élèves en difficulté ou en situation de handicap

A ce jour nous avons 9 élèves ayant un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation). 2 d'entre eux bénéficient d'un accompagnement avec une AESH individualisés (15h chacun). Les autres bénéficient d'une AESH mutualisée pour laquelle nous organisons l'emploi du temps en fonction des besoins de chaque élève. Cet emploi du temps peut être modifié en cours d'année en fonction de l'évolution des élèves.

De plus en plus de familles font des demandes auprès de la MDPH et les besoins en AESH augmentent dans toutes les écoles.

Cette année nous avons eu la chance de travailler avec Mme Guillaume, présente 24h et qui s'occupe prioritairement des deux élèves ayant une AESH-I. Récemment nous avons accueilli Mme Lay qui est présente tous les après-midis. Elle prend ainsi contact avec les élèves qu'elle continuera de suivre l'année prochaine (nous l'espérons en tous cas). Concernant les élèves à besoin éducatifs particuliers, certaines situations sont très difficiles à gérer et les enseignantes soumis à des injonctions des familles parfois insistantes et parfois inappropriées. L'enseignante reste responsable de la mise en œuvre pédagogique dans sa classe et ce n'est pas à la famille de donner des consignes sur ce que l'élève peut faire ou non en classe.

A noter l'organisation début juillet et fin août de stages de réussite pour aider les élèves fragiles identifiés par les enseignantes et pour lesquels les parents ont donné l'autorisation. Stages gratuits pris en charge par des enseignants 4 demi-journées dans la semaine. Les parents demandent si le fait d'avoir des stages uniquement le matin permet aux élèves inscrits au centre de loisirs d'y aller l'après-midi. La Mairie fait de son mieux et peut, à la marge, proposer aux parents quand cela est possible de faire le transfert. C'est étudié au cas par cas. A notre connaissance cela n'a jamais entravé la participation d'un élève aux stages.

16. Bilan des classes de découverte

Les CM1 et les CM1/CM2 sont partis à Beaumont-Saint-Cyr dans la Vienne avec Évasion 78 du 25 au 29 mars. Programme : astronomie, tir à l'arc, Futuroscope. Restitution aux parents avec la projection d'un film à l'école.

17. Sorties et projets d'école et de classe

Projets terminés :

Visite à l'école de Mme Lanlo, notre député : lundi 27 mai Mme Lanlo est venue à l'école pour répondre aux questions des élèves de CM2.

Permis vélo et sortie : la sortie vélo a pu avoir lieu grâce à la mobilisation de nombreux parents, nous les remercions

Rencontres de l'éloquence : les CM2B y ont participé avec enthousiasme. Les élèves ont produit un podcast de très grande qualité

Permis piéton : Notre officier de prévention est intervenu dans les classes de CE2 le 14 juin pour faire passer le permis aux élèves

Sortie des CM2 : Les CM2 ont fait une sortie en car à Rueil Malmaison le 23 mai pour visiter le château de la Malmaison. Le coût exorbitant des cars limite le nombre de sorties. Nous essayons de privilégier les sorties de proximité réalisables en RER ou bus.

Projet cirque : les séances de cirque suivies par les CE2 ont donné lieu à un spectacle qui a été très apprécié.

Rallye dans Chaville pour les CE2A : la classe a participé à un rallye pédestre sur le thème de l'histoire de Chaville, organisé par l'enseignante

Présentation du tuba et du cor

Projets à venir :

Semaine olympique : les rencontres sportives entre école ont eu lieu cette semaine, les CE2A participent à une journée olympique au stade Marcel bec vendredi 21 juin proposé par l'USEP92

Journée de l'élégance : mardi 25 juin

Chorale des CE2 Restitution aux parents mardi 25 juin dans le gymnase de l'école

Permis Internet : L'officier de prévention viendra faire passer le permis jeudi 20 juin, après que les enseignantes auront mené un travail en classe sur plusieurs séances pour les préparer

Sortie Bateaux mouche : les CM1B partent en croisière sur la Seine le jeudi 27 juin

Fête de l'école le 2 juillet

Bal de fin d'année des CM2 : le jeudi 4 juillet

18. Point travaux

De nombreux travaux ont été réalisés lors des vacances de printemps.

Certains travaux ont été réalisés la semaine dernière suite à l'envoi du tableau d'état des travaux, certains demandés depuis le mois d'octobre : verrou d'une classe signalé lors du PPMS, les portes de communication entre les classes ne ferment pas (il existe des clés que nous devons distribuer)

Il reste quelques travaux non encore réalisés : le géotextile du jardin zen se décroche peu à peu du sol et les enfants se prennent les pieds dedans, le parking vélo des enseignants n'est toujours pas protégé de la pluie, la réserve du 1^{er} étage stocke 10 casiers vestiaires qui ne sont pas à nous et qui ne servent pas mais qui occupent de l'espace et encombrent notre réserve destinée à ranger du matériel pédagogique

A noter que le gardien de l'école est très réactif et suit parfaitement les travaux, nous le remercions vivement pour son implication et son dévouement.

19. **Fête de l'école :**

Elle aura lieu le mardi 2/07 à partir de 18h30. Nous rappelons que les élèves qui restent à l'étude ne peuvent pas rejoindre la fête de l'école directement, leurs parents doivent les récupérer pour arriver avec eux. Les enfants restent bien entendu sous la responsabilité de leurs parents car ce n'est pas du temps scolaire.

Nous le rappellerons aux parents.

Les parents ont répondu présents pour la tenue des stands et nous nous en réjouissons. Une relance sera faite en fin de semaine si besoin.

La séance est levée à 20h25.